



**HAL**  
open science

## Master Droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires. 2011, Université de Limoges. hceres-02039897

**HAL Id: hceres-02039897**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039897>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : LIMOGES

Etablissement : Université de Limoges

Demande n° S3MA120000263

Domaine : Droit, économique, gestion

Mention : Droit des affaires

## Présentation de la mention

La mention de master de « Droit des affaires » répond à un besoin de formation des juristes connaissant le droit des affaires et l'environnement des entreprises commerciales et civiles. La mention se situe dans le prolongement de la licence droit, mais aussi d'AES (Administration économique et sociale). Ce master s'inscrit dans le cadre du LMD (licence-master-doctorat) et s'appuie sur les anciennes mentions de droit privé général.

Des mutualisations ont été réalisées au sein du M1 entre mention « Droit des affaires » et « Droit privé européen » d'une part, et la mention « Banque et finance » d'autre part. Le M1 de « Droit des affaires » présente la particularité d'intégrer des enseignements de droit patrimonial de la famille justifiés par certaines spécialités de M2. En effet trois spécialités existent en M2 : « Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels », « Droit notarial » et « Gestion patrimoniale des conflits familiaux », spécialité récemment créée. La spécialité de gestion patrimoniale des conflits familiaux repose sur une large mutualisation des cours avec les 2 autres spécialités. Cette mention s'appuie sur les recherches du Centre de Recherches sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP).

Les objectifs professionnels sont déclinés non par mention, mais par spécialité, ce qui explique la variété des débouchés (notaires, juristes d'affaires...).

## Indicateurs

Effectifs constatés en 2009/10	124
Effectifs attendus en 2012/2013	135
Taux de réussite en 2009/2010	96 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'intérêt de la mention est incontestable. Elle s'appuie sur une expertise scientifique reconnue dans le domaine du droit du patrimoine. Elle s'inscrit clairement dans l'offre de formation de l'établissement et semble en adéquation avec les objectifs professionnels visés.

Toutefois, l'articulation entre le M1 et le M2 pourrait être plus explicite. En effet, le M1 fléché droit des affaires conduit à deux spécialités de notariat. Toutefois, on pourrait se demander si la mention « Droit des affaires » est l'intitulé adapté à la réunion de trois spécialités qui ont pour point commun le patrimoine professionnel ou privé.



La filière notariale répond à une demande professionnelle en terme de maillage territorial, la filière de droit des entreprises et du patrimoine professionnel est unique au sein du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur).

Si les étudiants s'inscrivant en M1 sont principalement issus de licences obtenues dans l'établissement, les étudiants de M2 sont pour moitié extérieurs à Limoges ce qui démontre l'attractivité des spécialités.

L'adossement de la mention à un laboratoire de recherche (CREOP) constitue un véritable atout pour cette mention. En effet, les trois spécialités s'appuient toutes sur les axes de recherche des membres du centre, reconnus pour certains d'entre eux par la communauté internationale. Cet adossement est renforcé par la présence du codirecteur du CREOP comme responsable de la formation. En revanche, l'adossement aux milieux professionnels est inégal selon la spécialité. Il est certain concernant les spécialités de notariat et de gestion patrimoniale des conflits familiaux, mais non évoqué s'agissant de la spécialité de droit des entreprises et des patrimoines professionnels.

On peut regretter l'absence d'ouverture de la mention sur l'international.

Il est encore trop tôt pour parler d'un véritable pilotage de la mention, la création d'un conseil de perfectionnement datant de la rentrée. De plus, l'absence d'analyse réelle et chiffrée à 2 ans du devenir des diplômés ne permet pas de mesurer le taux et le temps d'insertion professionnelle des diplômés. Enfin, il est difficile de connaître quelles sont les projections pour la prochaine période en l'absence de tout bilan prévisionnel.

L'auto-évaluation, menée avec sérieux, a débouché sur des propositions dont certaines ont été concrétisées comme la création du conseil de perfectionnement précitée.

- Points forts :
  - La mention dispense des formations très demandées en lien étroit avec les exigences professionnelles des débouchés visés.
  - Le taux de réussite excellent.
  - L'excellent adossement à la recherche de la mention.
  
- Points faibles :
  - L'inexistence de l'ouverture internationale.
  - L'insuffisance du suivi des diplômés.
  - L'absence de recul sur l'organisation du pilotage.
  - L'inégalité de l'adossement aux milieux professionnels selon la spécialité.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La mise en place récente d'un conseil de perfectionnement devrait à terme améliorer le pilotage de la mention.

De même, la mise en place d'outils précis pourrait permettre un suivi des diplômés et ce, afin de mesurer le taux et le temps d'insertion professionnelle de ces derniers.

Il serait souhaitable, s'agissant de la spécialité « Droit des entreprises et des patrimoines professionnels », de développer les liens avec le monde de l'entreprise.

La création de partenariats avec des instituts étrangers contribuerait à l'ouverture de la mention sur l'international.

Enfin, il serait opportun de repenser ou de compléter l'intitulé de la mention actuelle « Droit des affaires » afin d'en faire ressortir le patrimoine, qui semble constituer la spécificité de la mention.

# Appréciation par spécialité

## Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels

### • Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité « mixte », a pour objectif de former des juristes ayant une connaissance de l'entreprise et de son environnement économique et naturel. Elle répond aux besoins croissants de formation en matière d'analyse et de traitement des subtilités juridiques dans la négociation de contrats, dans la prévention et la résolution de difficultés financières, ainsi que dans l'administration des patrimoines professionnels, tout en incluant la dimension du développement durable.

La formation est assurée pour l'essentiel par des universitaires et prévoit un stage d'au moins huit semaines pour les étudiants ayant choisi la filière professionnelle. La particularité des enseignements tient à l'approfondissement des droits des entreprises, à l'apprentissage de la communication en entreprise, à l'initiation à la gestion ou encore au développement durable.

Elle offre des débouchés variés : professions libérales dans le domaine juridique, juristes d'entreprise, conseils, carrières au sein de l'administration et des collectivités territoriales. L'objectif visé est en adéquation avec le contenu des enseignements et les débouchés visés par la formation.

### • Indicateurs :

Effectifs constatés en 2009-2010	18
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite en 2009-2010	94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans et demi du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	29 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

### • Appréciation :

Cette spécialité mixte centrée sur l'entreprise est originale en ce qu'elle décline les enseignements classiques du droit des affaires et des enseignements transverses. Elle semble s'adresser, au regard des étudiants intéressés, d'avantage à des étudiants ne désirant pas poursuivre en recherche. Il n'en demeure pas moins que les aspects professionnalisants pourraient être améliorés par un plus grand nombre d'intervenants extérieurs dans cette spécialité et par le développement de liens avec le monde professionnel et de l'entreprise.

### • Points forts :

- L'acquisition par les étudiants de compétences transverses.
- L'adéquation de la formation avec le monde l'entreprise.
- L'excellent taux de réussite.
- L'attractivité du master.

### • Points faibles :

- Faible formation à la recherche.
- Peu d'intervenants issus du monde de l'entreprise.
- Peu d'ouverture sur l'international.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

# Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, au vu du caractère marginal de la recherche, d'abandonner le caractère mixte de ce master.

Les aspects professionnalisants pourraient être améliorés par l'association d'un plus grand nombre d'intervenants extérieurs dans cette spécialité et le développement de liens avec le monde professionnel et de l'entreprise. De plus, la mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant des professionnels irait dans le sens d'un meilleur adossement de la spécialité au monde socio-professionnel.

## Droit notarial

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit notarial » est à finalité professionnelle. Elle constitue la première année des études menant au Diplôme supérieur de notariat (DSN). Elle permet de s'inscrire dans un Centre de formation professionnelle notariale (CFPN) préparant ce diplôme ainsi qu'au stage de deux ans dans un office notarial.

Ce master 2 vise à procurer aux étudiants une formation complète et solide dans les champs thématiques couverts par la profession notariale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés en 2009/2010	12
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	91,66 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les enseignements sont ceux habituellement dispensés dans le cadre du DSN.

Trois professeurs et trois maîtres de conférences interviennent, tandis que dix professionnels (notaires, mais aussi avocat ou administrateur de biens) assurent l'essentiel des cours. Cette formation prévoit des enseignements coréalisés par un universitaire et un notaire sur des matières fondamentales. Un stage obligatoire de huit semaines dans une étude notariale est prévu.

Cette spécialité est en parfaite adéquation avec les objectifs professionnels qu'elle vise. Le recrutement sélectif et l'exigence de la formation sont à l'origine d'un excellent taux de réussite.

- Points forts :

- Une forte attractivité de la spécialité.
- Une excellente insertion professionnelle.
- Un bon adossement au monde socio-professionnel.
- La spécialité largement soutenue et financée par le monde professionnel (notaires).

- Points faibles :

- L'acquisition des compétences transverses par les étudiants.
- L'insuffisance de la formation continue.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de pouvoir développer les contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, voire la formation continue pour ouvrir la filière à de nouveaux publics.

Le renforcement des compétences transverses serait un atout supplémentaire pour les étudiants dans leur vie professionnelle.

## Gestion patrimoniale des conflits familiaux

- Présentation de la spécialité :

Cette nouvelle spécialité, a pour objectif de répondre aux besoins exprimés par les professionnels qui souhaitent avoir une formation cohérente synthétique et globale sur des aspects patrimoniaux des conflits familiaux. Elle permet aux étudiants d'acquérir des savoir-faire et des connaissances croisés sur les conséquences patrimoniales de la rupture et de leur offrir un M2 pour ceux qui n'ont pu être accueillis dans les deux autres masters de la formation.

Elle prend appui sur les deux autres M2, et partage une grande partie de ses enseignements (70 %) avec les deux autres spécialités de la mention.

Cette filière est mixte, professionnelle lorsqu'elle débouche sur un stage (huit semaines), ou orientée vers la recherche si l'étudiant choisit de faire un mémoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus (2012-2013)	25
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Cette spécialité est originale en ce qu'elle est construite sur une volonté de croisement des compétences habituellement dispersées. Cette formation vise également à offrir aux professionnels des modules de formation continue.

L'équipe pédagogique est composée de six universitaires (trois professeurs, trois maîtres de conférences) et de huit professionnels, et elle est dirigée par le professeur responsable du M2 notarial.

Pour autant, elle ne répond pas à des métiers clairement identifiés étant précisé qu'on ne voit pas quels objectifs professionnels cette formation pourrait satisfaire qui ne soient pas déjà satisfaits par les deux autres spécialités de la mention.

- Points forts :

- Le soutien des professionnels à la création de cette spécialité.
- L'adossement de la spécialité à un laboratoire de recherches reconnu.

- Points faibles :

- Les aspects professionnalisants sont à démontrer.
- La difficulté à déterminer la pertinence de cette offre pédagogique, qui se situe comme une troisième voie entre deux autres spécialités aux objectifs clairement identifiés.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'affinement des débouchés professionnels de cette filière permettrait de justifier son caractère professionnel. Pour ce faire, il conviendrait d'étudier avec attention le devenir des étudiants. C'est ainsi que cette formation pourrait acquérir toute sa légitimité par rapport aux deux autres spécialités, permettant de ne pas voir dans cette formation uniquement une offre destinée aux étudiants non acceptés dans les deux autres spécialités.